L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 21 MARS 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 51, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune soustraction, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES insérées au prix ci-après de chaque langue, pour la première insertion, et cinq cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce hebdomadaire, sera payé comme une nouvelle annonce. Le carré entier de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et petites gens tenant magasins de détail, les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, seront reçus pour un dollar par ligne, payable à l'avance, ou le trimestre de chaque trimestre, à compter du 1er Janvier de chaque année d'abonnement.

Le privilège des abonnements ne sera estimé à un sac de Lettre-Sac expédiés par semaine.

Les ANNONCES de marques de fabriques, les articles pour attirer l'attention du public à des vues d'intérêts publics, les annonces d'articles sujets par les passagers, les ventes de bonnes et de succès, seront payées en tarifs des annonces ordinaires.

Les ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles, seront payées à raison de 75 cents par chaque insertion.

Les ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils seront insérés, seront de la double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

Les ANNONCES en sus de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par huissier de justice, ventes de plantations et habitations, nègres et autres choses, seront payées à deux cents la ligne, et si elles ne sont pas payées ou réglées d'avance, elles seront payées en sus du prix de l'abonnement.

Les ANNONCES qui ne porteront pas le durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence d'après ce dit tarif.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, seront traités de chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, pour un $100.

Les ANNONCES de candidature à des emplois publics et aux suffrages d'une nature politique, paieront double du tarif ordinaire.

CABOTAGE.

POUR ST MARTIN (ILE CATTA-RAPAS)—Le steamer régulier et bon marcheur, CAPRICE, capt. Nel, cap. R. J. Lusey, partira pour le port ci-dessus et toutes les intermédiaires samedi 23 du courant, à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à P. J. PAVY & Co. 13 Conti.

POUR LES ATTAKAPAS, le fameux bateau à vapeur bon marcheur, CAPRICE, capt. Nel, et double cuelleur le FLORIAN, cap. Ratier, partiront pour les Attakapas, passant par Pattersonville, Franklin, la nouvelle Iberia, M. Mallet, et autres points intermédiaires, tous les jeudis et lundis à M. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à SM DARBY 16, R. Vieille Levee.

N. B. Le Florian prendra le fret aux mêmes prix et conditions que le Caprice. 21 mars

POUR ST LOUIS—Le splendide steamer régulier ALEX. SCOTT, capt. John Pennington, partira pour le port ci-dessus et toutes les intermédiaires, ce courant, à 4 heures P. M. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co. agents, 24, Poydras.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ere MUNICIPALITE.—Réduction du prix de passage, a cinq cents.

UN GRAND NOMBRE D'HABITANS ci-devant bord du fleuve ayant vu, pendant mars dernier, le bateau Ferry réduit à cinq cents le prix de passage par ce Ferry, le prendre pour accommodation de public, s'agit pas moins que l'on a été obligé de maintenir cette réduction pour le printemps et l'été prochain. Il maintiendra cette mesure l'avant, et si le trafic augmente en proportion, il deviendra tentefois le droit de rétablir. Il y a bien un premier tarif.

7 mars—1m. ROBERT MURPHY

STEAMER MAILE DES E. L. BRILLIANT, Pauquet semi-hebdomadaire pour le compte de Mobile, Pascagoula, Biloxi, Bayou Bacon, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupee et Tunica.

Le bon marcheur et élégante machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira désormais de la Nouvelle Orleans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et, de Mobile, tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M., et fera son retour à la Nouvelle Orleans le lendemain matin de bonne heure, sans s'arrêter, seulement le temps de la nécessité pour le bois et l'eau, et de prendre et laisser les passagers et leurs effets.

Le prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bateaux faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H AVERY, 89 Gravier.

L'attention du public est spécialement sur ce bateau. Conditionnant seulement pour le transport des marchandises, il a des postes de sauvetage pointés de Evans, pour prévenir l'expansion des bouillons, mais, pour ne pas perdre les effets et bagages, il a des soutes sous ses chaudières et tables et chaises en fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir 50 personnes. Un Surgeon, et les soins sont mis épargnés pour faire de l'intérieur le plus beau et le plus confortable possible pour les voyageurs. 26 fev

PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS LA SALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martinet, partira ce jeudi, 21 mars, à 4 heures A. M. pour les voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orleans tous les Jeudis à 4 heures A. M. et quittera la Salize pour la Nouvelle-Orleans tous les vendredis à 7 heures A. M. et revient le samedi en vidant les capitaines, maîtres, pilotes ou gardes, ou seront obligés d'embarquer à bord du Fame d'être ponctuels à l'heure du départ, sans attendre les retardataires, et ceux qui seront absents après le départ du fret à son bord, de l'envoyer avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain-Martinet a publié que le bateau ne s'arrêtera pas pour l'heure du passage qu'à la nécessité, et ne prendra l'heure du passage qu'à la nécessité jusqu'à ce jour.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à JACQUES LAROSE, Agent, 7, Place de Jacques.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à M. Jacques Larose la moitié de bateau à vapeur Fame, prévient le public et ses amis qu'il conditionne seul le voyage et le passage de passe. Ils ne prennent intérêt ni patronage de bateau, par l'attention qu'ils peut-faire pour les ordres et fret qu'on voudra leur donner. 1er

HARRY OF THE WEST.

Le superbe jouteur de Bayou Bar, HARRY OF THE WEST, capitaine Tillotson, partira pour bayou Sara et tous les intermédiaires mardi, 26 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & ROGERT, 70 Camp.

STEAMER MAILE DES E. L. BRILLIANT, ROBERT MURPHY

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à T. TOBY & ROGERT, 70 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire régulier, CAPITAINE HARDY, capitaine Hardy, partira pour le port ci-dessus, ce jour, à 4 heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW & Co. agents, 24, Poydras.

FERRY A VAPEUR DE LA 1ere MUNICIPALITE.—Réduction du prix de passage, a cinq cents.

UN GRAND NOMBRE D'HABITANS ci-devant bord du fleuve ayant vu, pendant mars dernier, le bateau Ferry réduit à cinq cents le prix de passage par ce Ferry, le prendre pour accommodation de public, s'agit pas moins que l'on a été obligé de maintenir cette réduction pour le printemps et l'été prochain. Il maintiendra cette mesure l'avant, et si le trafic augmente en proportion, il deviendra tentefois le droit de rétablir. Il y a bien un premier tarif.

7 mars—1m. ROBERT MURPHY

STEAMER MAILE DES E. L. BRILLIANT, Pauquet semi-hebdomadaire pour le compte de Mobile, Pascagoula, Biloxi, Bayou Bacon, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sarah, Pointe Coupee et Tunica.

Le bon marcheur et élégante machine BRILLIANT, capitaine Hart, partira désormais de la Nouvelle Orleans tous les mercredis et dimanches à 10 heures du matin, et, de Mobile, tous les lundis et vendredis à 10 heures A. M., et fera son retour à la Nouvelle Orleans le lendemain matin de bonne heure, sans s'arrêter, seulement le temps de la nécessité pour le bois et l'eau, et de prendre et laisser les passagers et leurs effets.

Le prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres bateaux faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à W. H AVERY, 89 Gravier.

L'attention du public est spécialement sur ce bateau. Conditionnant seulement pour le transport des marchandises, il a des postes de sauvetage pointés de Evans, pour prévenir l'expansion des bouillons, mais, pour ne pas perdre les effets et bagages, il a des soutes sous ses chaudières et tables et chaises en fer. Ce bateau est aussi pourvu d'un bateau de sauvetage qui peut contenir 50 personnes. Un Surgeon, et les soins sont mis épargnés pour faire de l'intérieur le plus beau et le plus confortable possible pour les voyageurs. 26 fev

PACKET REGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS LA SALIZE ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

LE superbe bateau à vapeur, fin marcheur, FAME, capitaine Jourdain-Martinet, partira ce jeudi, 21 mars, à 4 heures A. M. pour les voyages réguliers comme par le passé. Le FAME partira de la Nouvelle-Orleans tous les Jeudis à 4 heures A. M. et quittera la Salize pour la Nouvelle-Orleans tous les vendredis à 7 heures A. M. et revient le samedi en vidant les capitaines, maîtres, pilotes ou gardes, ou seront obligés d'embarquer à bord du Fame d'être ponctuels à l'heure du départ, sans attendre les retardataires, et ceux qui seront absents après le départ du fret à son bord, de l'envoyer avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain-Martin a publié que le bateau ne s'arrêtera pas pour l'heure du passage qu'à la nécessité, et ne prendra l'heure du passage qu'à la nécessité jusqu'à ce jour.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à JACQUES LAROSE, Agent, 7, Place de Jacques.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à M. Jacques Larose la moitié de bateau à vapeur Fame, prévient le public et ses amis qu'il conditionne seul le voyage et le passage de passe. Ils ne prennent intérêt ni patronage de bateau, par l'attention qu'ils peut-faire pour les ordres et fret qu'on voudra leur donner. 1er

HARRY OF THE WEST.

Le superbe jouteur de Bayou Bar, HARRY OF THE WEST, capitaine Tillotson, partira pour bayou Sara et tous les intermédiaires mardi, 26 courant, à 10 heures du matin.